

# *La Souveraineté De La République Démocratique Du Congo Face Aux Crises Sécuritaires : Analyse Critique Sur L'impact De L'accord Stratégique RDC-USA Sous Le Prisme Des Enjeux Néocoloniaux*

Mukendi Musampa Olivier<sup>1</sup>, Kalokola Yangonde Julien<sup>2</sup>, Joris Nsala Botshimo<sup>3</sup>, Emongo Joseph Joël<sup>4</sup>,  
Beleko Mbenga Nissie<sup>5</sup>

<sup>1</sup>Assistant à l'Université Pédagogique Nationale  
Département des Sciences Politiques et Administratives  
E-mail : mukendimusampa@gmail.com  
Téléphone : +243 819 931 392

<sup>2</sup>Attaché de recherche au Centre de Recherche en Sciences Humaines  
Département des Sciences Politiques, Administratives, Relations Internationales et Bonne Gouvernance  
E-mail : kalokolajulien@gmail.com  
Téléphone : +243 814 209 966

<sup>3</sup>Professeur Associé à l'Université Pédagogique Nationale  
l'Université Catholique Saint Timothée de Mitendi  
E-mail : jorisbotshimo@gmail.com  
Téléphone : +243 829 623 544

<sup>4</sup>Assistant à l'Université Pédagogique Nationale  
Département des Sciences Politiques et Administratives  
E-mail : emongojjj@gmail.com  
Téléphone : +243 896 152 207

<sup>5</sup>Licenciée en Droit  
Département de Droit International Public et Relations Internationales  
E-mail : nissiembenga70@gmail.com  
Téléphone : +243 851 509 403

Auteur correspondant: Mukendi Musampa Olivier, mukendimusampa@gmail.com



**Résumé :** La République Démocratique du Congo demeure confrontée à une insécurité persistante qui affaiblit sa souveraineté, particulièrement dans sa partie orientale. Dans ce contexte, l'Accord de Partenariat Stratégique signé le 4 décembre 2025 entre la RDC et les États-Unis vise à renforcer la coopération sécuritaire, promouvoir la valorisation des minerais critiques et soutenir le développement des infrastructures stratégiques. Cette étude analyse les implications de cet accord à la lumière des enjeux de souveraineté et des dynamiques néocoloniales.

Les résultats montrent que ce partenariat offre des perspectives de stabilisation sécuritaire et de développement économique, mais soulèvent également des préoccupations liées à l'asymétrie des engagements et à la prééminence des intérêts stratégiques américains. L'étude conclut que le renforcement effectif de la souveraineté congolaise dépendra de la capacité des institutions nationales à assurer une gouvernance transparente, un contrôle efficace de l'accord et une protection durable de l'intérêt national.

**Mots-clés :** Souveraineté ; Crises sécuritaires ; Accord stratégique RDC–USA ; Néocolonialisme.

**Abstract:** The Democratic Republic of the Congo continues to face persistent insecurity that weakens its sovereignty, particularly in its eastern region. In this context, the Strategic Partnership Agreement signed on December 4, 2025, between the DRC and the United States aims to strengthen security cooperation, promote the development of critical minerals, and support strategic infrastructure projects. This study examines the implications of this agreement through the lenses of sovereignty and neo-colonial dynamics.

The findings indicate that the partnership offers significant opportunities for security stabilization and economic development, while also raising concerns regarding the asymmetry of commitments and the predominance of U.S. strategic interests. The study concludes that the effective strengthening of Congolese sovereignty will largely depend on the ability of national institutions to ensure transparent governance, effective oversight of the agreement, and the long-term protection of national interests.

**Keywords:** Sovereignty; Security Crises; DRC–USA Strategic Agreement; Neo-colonialism.

## INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo, deuxième plus grand pays d'Afrique avec une superficie de 2 450 375 km<sup>2</sup>, occupe une position géostratégique centrale au cœur du continent. Qualifiée de « scandale géologique » en raison de ses richesses exceptionnelles en minerais stratégiques (cobalt, coltan, cuivre, germanium), elle demeure confrontée, depuis son indépendance en 1960, à une instabilité sécuritaire chronique, particulièrement dans sa partie orientale (Nord et Sud-Kivu, Ituri). Ces crises récurrentes, alimentées par l'exploitation illicite des ressources naturelles et les ingérences régionales, ont entraîné des millions de morts et de déplacés, érodant profondément l'autorité de l'État et la souveraineté effective sur son territoire (Autesserre, 2010 ; Stearns, 2011). Aussi, la persistance de ce cycle de violences transforme l'Est du pays en un espace de compétition intense entre puissances régionales et globales.

Dans ce contexte, la signature, le 4 décembre 2025 à Washington, d'un Accord de Partenariat Stratégique entre la RDC et les États-Unis d'Amérique, portant sur la sécurité, les minerais critiques et les infrastructures, cristallise un dilemme majeur : entre levier de renforcement de la souveraineté congolaise et nouvelle forme de dépendance.

Par ailleurs, de nombreux travaux ont déjà analysé les crises sécuritaires en RDC à travers le prisme de la « malédiction des ressources » (Collier & Hoeffler, 2004), des dynamiques néocoloniales et extractivistes, notamment dans les partenariats miniers avec la Chine (Sicomines). La théorie des relations internationales, en particulier le réalisme néoclassique (Rose, 1998) et la théorie de l'équilibre des menaces de Stephen M. Walt (1987), ont largement expliqué la formation d'alliances comme réponse rationnelle à des menaces perçues. Des analyses récentes mettent également en lumière les objectifs américains de sécurisation des chaînes d'approvisionnement en minerais critiques face à l'hégémonie chinoise (Mines.cd, 2025).

Cependant, ces études présentent des limites notables. La plupart demeurent descriptives ou sectorielles, sans articuler de manière critique l'impact d'un partenariat bilatéral récent comme l'accord RDC-USA sur la souveraineté effective. Elles sous-estiment souvent l'agence congolaise et négligent l'analyse fine des clauses spécifiques de l'accord dans un contexte postcolonial africain (Waltz, 1979 ; Mearsheimer, 2001).

La présente étude vise à combler ce vide en proposant une analyse critique intégrée et originale de l'Accord du 4 décembre 2025, sous le prisme des enjeux néocoloniaux et de la souveraineté. Elle combine le réalisme néoclassique et la théorie de l'équilibre des menaces pour évaluer si ce partenariat marque une rupture avec l'insécurité chronique ou une continuité de la dépendance stratégique, tout en intégrant une dimension juridique constitutionnelle et des considérations de gouvernance.

De cet fait, la problématique de cette étude est de savoir dans quelle mesure l'Accord de Partenariat Stratégique RDC-USA du 4 décembre 2025 constitue-t-il un véritable outil de renforcement de la souveraineté congolaise face aux crises sécuritaires, ou s'inscrit-il dans une logique de continuité de la dépendance néocoloniale ?

L'hypothèse de recherche serait que l'analyse des clauses et des conditions de mise en œuvre révèle une asymétrie structurelle profonde. Loin de garantir une autonomie sécuritaire et économique durable, ce partenariat s'apparente à un mécanisme de *soft power* et de contrôle géopolitique américain, maintenant la RDC dans une position de dépendance où la sécurisation reste subordonnée aux intérêts miniers et stratégiques des États-Unis.

Sur le plan méthodologique, cette recherche adopte une méthode qualitative et analytique. Elle repose sur l'analyse de contenu de l'accord officiel, des discours étatiques, des rapports d'organisations internationales etc. et est secondée par les techniques d'observation, documentaire et d'entretien exploratoire afin de recueillir des données nécessaires.

Pour atteindre mener à bien cette étude, nous l'avons subdivisé en trois (3) points, notamment :

- Présentation du contexte et du contenu de l'accord,
- Analyse de l'état sécuritaire en RDC avec un focus sur l'Est,
- Examen des mécanismes correctifs proposés,

## 1. PRESENTATION DE L'ACCORD

Signé le 4 décembre 2025 à Washington, l'Accord de Partenariat Stratégique entre la République Démocratique du Congo et les États-Unis d'Amérique intervient dans un contexte géopolitique marqué par une rivalité accrue sino-américaine pour le contrôle des chaînes d'approvisionnement en minerais critiques, essentiels à la transition énergétique, à la haute technologie et à la défense nationale. Cet accord vise à diversifier les sources d'approvisionnement américaines tout en apportant un soutien à la stabilisation de la RDC, en reliant explicitement sécurité et développement économique. Il reflète une logique de puissance où Washington cherche à réduire l'influence chinoise dominante dans le secteur minier congolais, tout en positionnant la RDC comme un partenaire stratégique clé en Afrique centrale (Mines.cd, 2025 ; RFI, 2025).

Contrairement à un traité formel nécessitant une ratification par le Sénat américain, cet accord prend la forme d'un Memorandum of Understanding (MoU) assorti d'un cadre de partenariat stratégique. Cette formule préserve une grande flexibilité pour les États-Unis tout en évitant les lourdeurs procédurales, tout en engageant la RDC sur des aspects sensibles (United States Department of State, 2025).

L'accord repose sur trois piliers principaux interconnectés :

- Pilier sécuritaire : Il prévoit une coopération renforcée en matière de renseignement, de formation des Forces Armées de la RDC (FARDC), de logistique et de soutien à la stabilisation des zones de conflit, notamment à l'Est du pays. Ce pilier s'inscrit dans un mémorandum parallèle sur la sécurité régionale et vise à neutraliser les groupes armés tout en professionnalisant l'armée nationale.

- Pilier des minerais critiques : Au cœur de l'accord figure la création d'une Strategic Asset Reserve (SAR), qui regroupe une liste évolutive d'actifs miniers prioritaires (cobalt, cuivre, germanium, or, etc.) et de zones d'exploration sans licence. Les investisseurs américains bénéficient d'un droit de premier regard (right of first offer) sur les projets liés à cette réserve. L'accord explore également une Strategic Minerals Reserve (SMR) destinée à stabiliser les marchés et à promouvoir la transformation locale des minerais, afin d'intégrer la RDC dans les chaînes de valeur mondiales plutôt que de la cantonner au rôle d'exportateur de matières brutes.
- Pilier infrastructures : Il met l'accent sur le développement du corridor Sakania-Lobito, destiné à relier les zones minières de l'Est et du Katanga à l'océan Atlantique, réduisant ainsi la dépendance aux routes de contrebande et à l'influence asiatique via l'océan Indien. Des projets phares comme le Grand Inga et l'industrialisation des zones minières sont également encouragés pour favoriser le désenclavement et la création de valeur ajoutée sur place.

Ce rapprochement s'explique par une convergence d'intérêts : la RDC cherche à briser le cycle d'instabilité et à diversifier ses partenaires, tandis que les États-Unis visent à sécuriser leurs approvisionnements face à la domination chinoise sur le raffinage et l'extractivisme. Cependant, plusieurs aspects soulèvent des préoccupations. L'absence de ratification parlementaire préalable et d'une large consultation nationale pose des questions de transparence et de conformité à l'article 214 de la Constitution de la RDC, qui exige une loi pour les accords engageant les finances de l'État ou modifiant des dispositions législatives (CNPV & CAMV, 2025 ; Oakland Institute, 2026). De plus, les avantages fiscaux préférentiels (exonérations sur 10 ans pour les projets stratégiques) et la composition asymétrique du comité conjoint de suivi alimentent les débats sur la souveraineté.

Globalement, cet accord marque un tournant pragmatique dans les relations bilatérales, mais son succès dépendra de la capacité des institutions congolaises à en maximiser les bénéfices tout en préservant l'intérêt national.

## 2. ÉTAT SECURITAIRE EN RDC

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, la République Démocratique du Congo fait face à une instabilité sécuritaire structurelle et récurrente, caractérisée par des cycles de rébellions, de guerres et de violences armées qui ont fait de ce pays l'un des théâtres les plus meurtriers d'Afrique depuis la Seconde Guerre mondiale (Stearns, 2011 ; Autesserre, 2010). Si des épisodes de conflit ont touché d'autres régions, notamment le Grand Kasai en 2016-2017 avec la rébellion Kamwina Nsapu, c'est principalement dans l'Est du pays (provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri) que se concentre l'essentiel des violences depuis plus de deux décennies.

L'Est congolais, riche en minerais stratégiques (cobalt, coltan, cuivre, or), est devenu un véritable épice centre de convoitises régionales et internationales. Les principaux groupes armés actifs incluent le M23 (soutenu par le Rwanda), les Forces démocratiques alliées (ADF) affiliées à l'État islamique, la CODECO en Ituri, ainsi que divers groupes d'autodéfense (Wazalendo) et milices locales (Human Rights Watch, 2026 ; International Crisis Group, 2025). Ces acteurs exploitent systématiquement les ressources minières illicites, perpétuant un cycle d'insécurité qui finance leur activité et attire des interventions étrangères.

En 2025 et début 2026, la situation s'est particulièrement dégradée avec la reprise offensive du M23, qui a permis à ce mouvement, appuyé par des troupes rwandaises selon les accusations de Kinshasa et de plusieurs rapports internationaux, de s'emparer de villes stratégiques comme Goma et Bukavu, provoquant des déplacements massifs de populations, des massacres, des violences sexuelles et une crise humanitaire majeure. Les ADF ont profité des vides sécuritaires pour intensifier leurs attaques, tandis que la CODECO continue de commettre des tueries de masse en Ituri. Ces violences ont entraîné des centaines de milliers de nouveaux déplacés internes et des milliers de morts civils en quelques mois seulement.

Cette instabilité chronique érode profondément la souveraineté congolaise. Selon la conception wébérienne, l'État doit détenir le monopole de la violence légitime sur son territoire. Or, dans l'Est, l'autorité étatique est largement contestée ou

absente, laissant place à une fragmentation du contrôle territorial et à une économie de guerre alimentée par l'exploitation illégale des ressources (Autesserre, 2010). Les crises ne relèvent plus uniquement de dynamiques ethniques ou locales : elles s'inscrivent pleinement dans une géopolitique régionale (rivalités avec le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi) et globale, où les minerais critiques de la transition énergétique deviennent des enjeux de puissance (Mearsheimer, 2001).

C'est dans ce contexte particulièrement préoccupant que l'Accord de Partenariat Stratégique RDC-USA du 4 décembre 2025 intervient. Il représente une tentative de rupture avec ce cycle infernal par un alignement stratégique avec une superpuissance, visant à restaurer l'autorité de l'État, sécuriser les zones minières et briser les réseaux de contrebande et d'exploitation illicite.

### **3. MECANISMES CORRECTIFS**

L'Accord de Partenariat Stratégique RDC-USA du 4 décembre 2025 propose une série de mécanismes correctifs interconnectés visant à répondre à l'instabilité sécuritaire chronique et à la fragilité de la souveraineté congolaise. Ces mécanismes s'articulent autour de quatre axes principaux qui combinent approches sécuritaire, économique, de gouvernance et diplomatique.

#### **3.1. Stabilisation sécuritaire**

Le premier pilier met l'accent sur un soutien concret à la restauration de l'autorité de l'État dans l'Est. Il prévoit une coopération renforcée en matière de renseignement (y compris par satellite), de formation et de professionnalisation des Forces Armées de la RDC (FARDC), ainsi qu'un appui logistique pour neutraliser les groupes armés négatifs (M23, ADF, CODECO notamment). Cet accompagnement vise à briser le cycle d'économie de guerre et à permettre le déploiement effectif de l'État dans les zones minières stratégiques (United States Department of State, 2025).

#### **3.2. Développement économique intégré**

Au-delà de la sécurité, l'accord promeut une transformation structurelle de l'économie congolaise en rompant avec le modèle extractiviste pur. Il encourage la transformation locale des minerais critiques (cobalt, cuivre, germanium), le développement du corridor de transport Sakania-Lobito pour désenclaver les zones minières vers l'Atlantique, et des projets d'industrialisation tels que le Grand Inga. L'objectif est de créer de la valeur ajoutée sur place, de générer des emplois et d'intégrer la RDC dans les chaînes de valeur mondiales de la transition énergétique (Mines.cd, 2025).

#### **3.3. Gouvernance et transparence**

L'accord prévoit la mise en place d'un cadre institutionnel renforcé via la Strategic Asset Reserve (SAR) et la Strategic Minerals Reserve (SMR). Il inclut des réformes législatives et fiscales, notamment des exonérations conditionnelles sur dix ans pour les projets stratégiques, sous réserve d'une application non discriminatoire. Le mécanisme du comité conjoint de suivi est censé assurer une meilleure gestion des ressources, bien que sa composition asymétrique suscite des interrogations (Oakland Institute, 2026).

#### **3.4. Partenariat diplomatique**

Enfin, l'accord offre un levier diplomatique en permettant aux États-Unis d'exercer des pressions sur les acteurs régionaux impliqués dans les conflits de l'Est et d'intégrer les problématiques congolaises dans l'agenda géopolitique américain. Cela pourrait constituer une forme de garantie indirecte de l'intégrité territoriale de la RDC face aux ingérences extérieures.

Ces mécanismes pourraient amorcer une véritable rupture avec l'insécurité chronique si les clauses relatives au transfert de technologies, au contrôle parlementaire effectif, à la transparence dans la négociation et à la redistribution concrète des bénéfices à la population sont strictement respectées. Ils offrent à la RDC l'opportunité de transformer sa vulnérabilité en atout géostratégique.

Cependant, l'asymétrie structurelle du partenariat (droit de premier regard accordé aux investisseurs américains, opacité entourant certaines négociations, et risques de rétorsion économique de la part de la Chine) fait craindre une continuité, voire un renforcement de la dépendance stratégique. Le format MoU, flexible pour Washington, limite les engagements contraignants et renforce le caractère conditionnel de l'appui américain (Walt, 1987 ; Oakland Institute, 2026).

En définitive, l'efficacité de ces mécanismes correctifs dépendra moins des intentions affichées que de la capacité des institutions congolaises à imposer une mise en œuvre conforme à l'intérêt national et à la souveraineté.

## CONCLUSION

L'Accord de Partenariat Stratégique RDC-USA du 4 décembre 2025 illustre parfaitement le dilemme réaliste auquel est confronté un État fragile et riche en ressources dans un système international anarchique. Face à une menace existentielle persistante dans l'Est du pays, ce partenariat apparaît comme une manœuvre de dissuasion intégrée qui vise à transformer la vulnérabilité chronique de la RDC en atout géostratégique. Il offre des perspectives réelles de stabilisation sécuritaire, de développement des infrastructures et d'industrialisation locale, tout en intégrant le pays dans les chaînes de valeur mondiales des minerais critiques.

Cependant, cette analyse critique révèle que l'accord porte en lui les germes d'une continuité, voire d'un renforcement, de la logique néocoloniale. Par son asymétrie structurelle, son format de Memorandum of Understanding et la subordination implicite de la sécurité aux intérêts stratégiques américains en matière de minerais, il risque de consacrer une forme de souveraineté déléguée et conditionnelle. Le remplacement d'une dépendance dominante (chinoise) par une autre (américaine) n'est pas à exclure si les institutions congolaises ne parviennent pas à imposer une mise en œuvre équilibrée.

La réussite de ce partenariat dépendra en définitive de la capacité des autorités congolaises à exercer une réelle agence : bonne gouvernance, transparence dans le suivi des clauses, contrôle parlementaire effectif, transfert effectif de technologies et redistribution équitable des bénéfices à la population. Sans ces garde-fous, l'accord pourrait perpétuer le cycle historique de dépendance plutôt que de le rompre.

En dernière analyse, la souveraineté de la République Démocratique du Congo reste suspendue à sa capacité à canaliser la concurrence internationale à son avantage. Dans un système international régi par l'équilibre des menaces plutôt que par l'altruisme, seule une vision stratégique claire et une consolidation interne des institutions permettront à la RDC de transformer ce partenariat en véritable levier de renforcement de sa souveraineté.

## REFERENCE

- [1]. Autesserre, S. (2010). *The trouble with the Congo: Local violence and the failure of international peacebuilding*. Cambridge University Press.
- [2]. CNPAV & CAMV. (2025, 17 décembre). Accord stratégique RDC–USA sur les minerais critiques : entre espoirs affichés et zones d'ombre. Mines.cd. [https://mines.cd/...](https://mines.cd/)
- [3]. Collier, P., & Hoeffler, A. (2004). Greed and grievance in civil war. *Oxford Economic Papers*, 56(4), 563–595. <https://doi.org/10.1093/oep/gpf064>

- 
- [4]. Human Rights Watch. (2026). *World Report 2026: Democratic Republic of Congo*. <https://www.hrw.org/world-report/2026/country-chapters/democratic-republic-of-congo>
- [5]. International Crisis Group. (2025). *Democratic Republic of Congo* [Rapport]. <https://www.crisisgroup.org/>
- [6]. Mearsheimer, J. J. (2001). *The tragedy of great power politics*. W. W. Norton.
- [7]. Mines.cd. (2025, 17 décembre). Accord stratégique RDC–USA sur les minerais critiques. [https://mines.cd/...](https://mines.cd/)
- [8]. Oakland Institute. (2026). *Critical minerals and contested sovereignty: Inside the U.S.–DRC Strategic Partnership Agreement*.
- [9]. RFI. (2025, 8 décembre). RDC-Rwanda : comment Washington veut rattraper la Chine sur les minerais stratégiques. [https://www.rfi.fr/...](https://www.rfi.fr/)
- [10]. Rose, G. (1998). Neoclassical realism and theories of foreign policy. *World Politics*, 51(1), 144–172.
- [11]. Stearns, J. K. (2011). *Dancing in the glory of monsters: The collapse of the Congo and the great war of Africa*. PublicAffairs.
- [12]. United Nations. (2026). Rapports du Conseil de sécurité et briefings sur la situation en RDC.
- [13]. United States Department of State. (2025, 4 décembre). *Accord de partenariat stratégique entre le gouvernement des États-Unis d'Amérique et le gouvernement de la République démocratique du Congo*. [https://www.state.gov/...](https://www.state.gov/)
- [14]. Walt, S. M. (1987). *The origins of alliances*. Cornell University Press.
- [15]. Waltz, K. N. (1979). *Theory of international politics*. McGraw-Hill.

---

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	719
Abstract .....	720
INTRODUCTION .....	720
1. PRESENTATION DE L'ACCORD .....	721
2. ÉTAT SECURITAIRE EN RDC.....	722
3. MECANISMES CORRECTIFS.....	723
3.1. Stabilisation sécuritaire.....	723
3.2. Développement économique intégré .....	723
3.3. Gouvernance et transparence.....	723
3.4. Partenariat diplomatique.....	723
CONCLUSION .....	724
BIBLIOGRAPHIE .....	
TABLE DES MATIÈRES.....	726